



COLLÈGE SAINT-ÉTIENNE
secondaire

Av. des Prisonniers de Guerre 36
1490 Court-Saint-Étienne
Tél. 010 61 27 56
accueil.cse@cste.be
Matricule: 2.41.2.0656.012

Court-Saint-Etienne, le 12 février 2020

Concerne : organisation de février et mars 2020

Chers Parents, Chers Elèves,

Nous vous prions de prendre bonne note des informations suivantes, relatives à l'organisation du Collège durant la dernière semaine de février et durant le mois de mars.

1. Journée « Orientation »

Lors de notre journée « Portes Ouvertes » de ce samedi **15 février**, nous vous invitons, particulièrement si vous êtes parents d'un élève de 1^{ère}, 2^{ème} ou 4^{ème}, à venir découvrir notre offre d'enseignement et les possibilités de choix d'options et/ou d'activités complémentaires pour 2020-2021.

Toutes les informations sur cette journée se trouvent sur notre site Internet.

2. Voyage à Spa - classes de 2^{ème} secondaire

Durant la semaine du **17 février**, toutes nos classes de 2^{ème} secondaire (157 élèves) partent en voyage à Spa. Organiser un tel voyage et en assurer l'accompagnement et l'encadrement sur place nécessite l'implication et l'investissement d'un nombre important de professeurs. Plusieurs classes seront impactées par leurs absences : un horaire spécifique a été établi pour faire en sorte que les élèves dont le professeur sera à Spa soient repris par d'autres enseignants.

3. Aménagements « horaire » du jeudi 5 mars

Le jeudi **5 mars**, les cours des élèves des trois degrés seront suspendus à 12h :

- les membres du personnel seront en réunion en P3
- il n'y a pas d'ateliers « Temps mieux » à cette date.

Cette après-midi permettra à nos élèves du D2 et du D3 de se préparer au mieux pour les épreuves certificatives qui débutent le vendredi 6 mars.

4. Epreuves certificatives

Il n'y a pas de session pour les élèves du 1^{er} degré.

Pour les élèves des D2 et D3, la session est organisée du **vendredi 6 mars au mercredi 11 mars inclus**.

Le calendrier et l'horaire des épreuves ont été transmis au journal de classe par les titulaires de classe, car ils peuvent dépendre des options suivies. Ces informations sont également disponibles sur notre site Internet et sur la page Facebook du Collège.

5. Horaire durant la période des épreuves

Durant la session, les épreuves ont lieu sur deux périodes de 90 minutes : *

- la P1, de 8h45 à 10h15,
- la P2, de 10h30 à 12h.

*sauf indications contraires du professeur.

Certains examens spécifiques ou certains oraux sont organisés en P3 (12h45 à 14h15).

A noter que les élèves sont attendus dans leur local d'examens à partir de 8h30 et DOIVENT s'y trouver dès 8h40 précises, afin de pouvoir débuter les épreuves dès 8h45, dans de bonnes conditions pour tous. Nous vous remercions de veiller à ce que votre enfant respecte cet horaire.

L'école reste ouverte selon l'horaire habituel et l'étude sera accessible de 8h45 à 16h.

6. « Aménagement DYS » pour la session D2-D3

Lors des épreuves de novembre 2019, votre enfant a eu la possibilité de passer les épreuves en bénéficiant de l'aménagement mis en place pour les élèves souffrant d'un trouble de l'apprentissage (local à part, temps plus long, éventuels aménagements dans la mise en page du questionnaire).

Nous reconduisons ce dispositif au mois de mars : nous considérons comme acquises les inscriptions des élèves qui en ont bénéficié en novembre ou qui en ont fait la demande depuis, sur base d'une attestation médicale.

Dans ce cas, votre enfant est attendu dès 8h25 pour débiter son premier examen.

Attention : pour éviter des confusions et des problèmes d'organisation, un élève bénéficie de cette session aménagée pour les épreuves de toutes les disciplines.

7. Conseils de Classe

La Direction, les professeurs et éducateurs se réunissent en Conseils de Classe pour examiner les résultats et l'évolution de votre enfant

Les cours sont suspendus :

- pour les élèves du 1^{er} degré : du **mercredi 11 mars au vendredi 13 mars** inclus,
- pour les élèves des 2^{ème} et 3^{ème} degrés : **le jeudi 12 mars et le vendredi 13 mars**.

Les cours reprennent pour tous selon l'horaire habituel le **lundi 16 mars**.

8. Bulletin et réunion de parents

Le bulletin certificatif sera remis aux élèves le **mardi 17 mars**.

La réunion de parents consécutive au deuxième bulletin aura lieu le **jeudi 26 mars de 14h30 à 19h** : ce temps de rencontre est organisé selon le principe d'une convocation, sur base de la lecture du bulletin et sur avis du conseil de classe. Priorité sera donnée aux élèves en situation d'échec. Veuillez noter que tous les cours seront suspendus à 14h15 à cette date. Tous les professeurs et les éducateurs seront également présents. Les modalités pratiques vous seront communiquées via le bulletin du 17 mars.

9. Voyages d'étude

Avant les vacances de Pâques, nous faisons coïncider les dates de plusieurs **voyages d'étude**

Les différents voyages sont :

du jeudi 26 mars (en soirée) au vendredi 3 avril	voyage de fin d'études des 6 ^{èmes} au Maroc
du vendredi 27 mars (en soirée) au vendredi 3 avril	voyages de fin d'études des 6 ^{èmes} en Espagne et activités en Belgique
du lundi 30 mars au jeudi 2 avril	voyage des latinistes de 4 ^{ème} à Rome

En vous remerciant de votre bonne attention, nous vous prions de croire, Chers Parents, Chers Elèves, en notre entier dévouement.

Yorick Czarnocki
Directeur adjoint

Cécile André
Directrice